

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2000/ 052 /PRG/SGG.

PORTANT NOMINATION DE SECRÉTAIRES
GÉNÉRAUX DE DÉPARTEMENTS
MINISTÉRIELS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000 et 046 du 3 juin 2000 nommant les Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Secrétaire Général du Ministère à la Présidence Chargé des Affaires Etrangères :

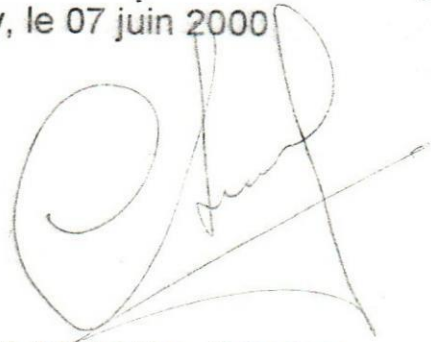
- Monsieur Alia CAMARA, précédemment Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique, en remplacement de Monsieur Alpha Ibrahima KEIRA, muté ;

2. Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique :

- Monsieur Alpha Ibrahima KEIRA, précédemment Secrétaire Général du Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 juin 2000

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by several strokes, positioned above the printed name.

GENERAL LANSANA CONTE